

Politique familiale et des aînés



SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON



AGIR «VERT»

Table des matières

Mot du maire	3
Mot de la responsable.....	4
Portrait de la Municipalité	5
Un peu de statistique.....	6
Préambule	7
Définition de la politique familiale et des aînés.....	8
Définition de la famille et des aînés Miltonnais.....	9
Vision, buts et objectifs généraux.....	10
Champs d'intervention : Loisirs.....	11
Champs d'intervention : Sécurité	12
Champs d'intervention : Vie communautaire	13
Champs d'intervention : Aménagement du territoire	14
Champs d'intervention : Environnement.....	15
Champs d'intervention : Information.....	16
Champs d'intervention : Éducation	17
Conclusion	18



Mot du maire Monsieur Sylvain Beaudoin

Bonjour,

Sainte-Cécile-de-Milton possède une richesse fondamentale qui fait d'elle, une municipalité reconnue par son dynamisme et son désir d'améliorer constamment la qualité de vie de ses familles et ses aînés. Cette richesse si précieuse, c'est la grande qualité de ses gens qui y habitent.

Ces familles et ces aînés sont la pierre angulaire de notre croissance et de notre prospérité. Par cette politique familiale et des aînés, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton affirme son engagement à mettre la famille et les aînés au cœur de ses préoccupations en matière de développement.

Le Conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Milton s'engage ainsi, de façon formelle, à bonifier les actions stratégiques qui amélioreront la qualité de vie des familles miltonnaises et de ses aînés et reconnaît qu'elle leur accorde l'importance qu'ils leur reviennent dans l'instauration d'une municipalité aux couleurs familiales.

Cette politique familiale et des aînés marque un jalon important dans notre démarche pour le mieux-être des familles miltonnaises.

Cependant, cette politique et son plan d'action, n'est pas tombé du ciel, il est le travail ardu d'un comité famille et de vous, miltonnais qui avez contribué à l'élaboration de ce beau projet.

Merci à vous tous qui avez mis la main à la pâte. Je suis convaincu que la mise en œuvre de ce plan d'action apportera un bien fait accru pour toutes les familles et les aînés de Sainte-Cécile-de-Milton.

Sylvain Beaudoin, maire

16 janvier 2012

S'engager pour un futur stimulant 



Mot de la responsable aux questions familles, Madame Jacqueline L. Meunier

En mon nom personnel et au nom des membres du Comité Famille de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, c'est avec plaisir que je vous présente votre politique familiale et des aînés.

Je vous invite à prendre quelques minutes de votre temps pour vous familiariser avec son contenu. Les objectifs présentés dans ce document guideront le Conseil municipal dans plusieurs axes d'orientation qui seront pris dans le futur.

Cette politique permettra aux membres de l'administration municipale de garder à l'esprit l'importance pour notre municipalité de penser et agir famille et aînés.

Le plan d'action qui accompagne cette politique familiale, quant à lui, mettra en place, à court, moyen et long terme, différentes mesures concrètes qui faciliteront le quotidien des familles et des aînés. C'est du moins dans cette perspective que chaque élément qui s'y retrouve a été inséré.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le Ministère de la Famille et des aînés et le Carrefour Action Municipal des familles et des aînés pour leurs appuis. Merci également à chacun des membres du comité de la politique familiale et des aînés qui ont participé à l'élaboration de ce projet qui s'avérera un outil de travail municipal incontournable, aux organisatrices communautaires du CSSS de la Haute-Yamaska ainsi qu'à notre responsable à la vie communautaire, qui nous a grandement supportées dans cette aventure.

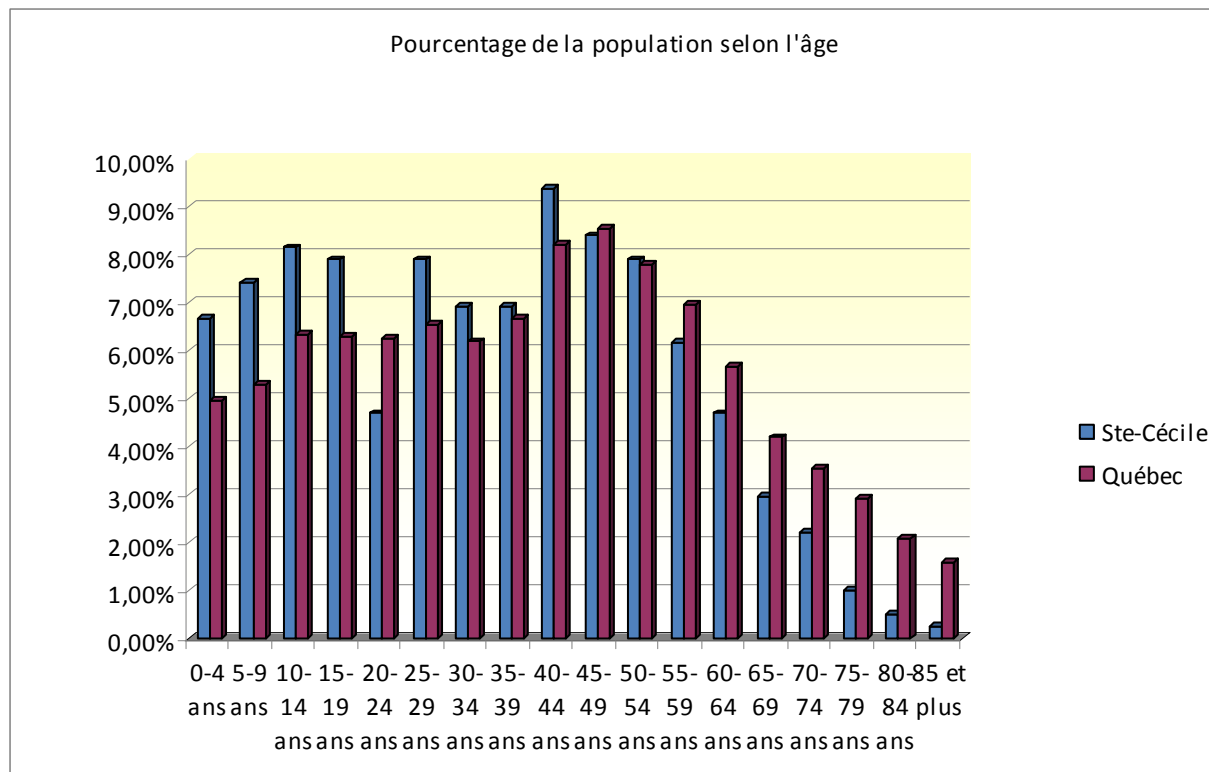
Je ne pourrais conclure sans également témoigner ma reconnaissance aux citoyens qui ont permis, par leur participation en grand nombre à la consultation publique, de mettre à jour notre plan d'action, qui a été une étape importante dans l'élaboration de cette politique.

Mon souhait le plus cher est de faire en sorte que notre communauté se différencie par une meilleure participation citoyenne à toute la vie communautaire de Sainte-Cécile-de-Milton. J'ai toujours été fière d'être Miltonnaise et j'espère vous transmettre cette fierté.

Jacqueline L. Meunier
Élue responsable aux questions familles et aînés.

Portrait de la Municipalité Sainte-Cécile-de-Milton

Située entre la ville de Granby et la ville de Saint-Hyacinthe, la localité rurale de Sainte-Cécile-de-Milton compte une population de 2024 citoyens selon Statistique Canada de 2006, tous résidents permanents. Cette population représente 2 % de la population de la MRC de La Haute-Yamaska.



La superficie de Sainte-Cécile-de-Milton est de 74,04 km². L'exploitation agricole occupe une grande place sur ce territoire : culture de la pomme, du soya, du maïs, élevage d'animaux...

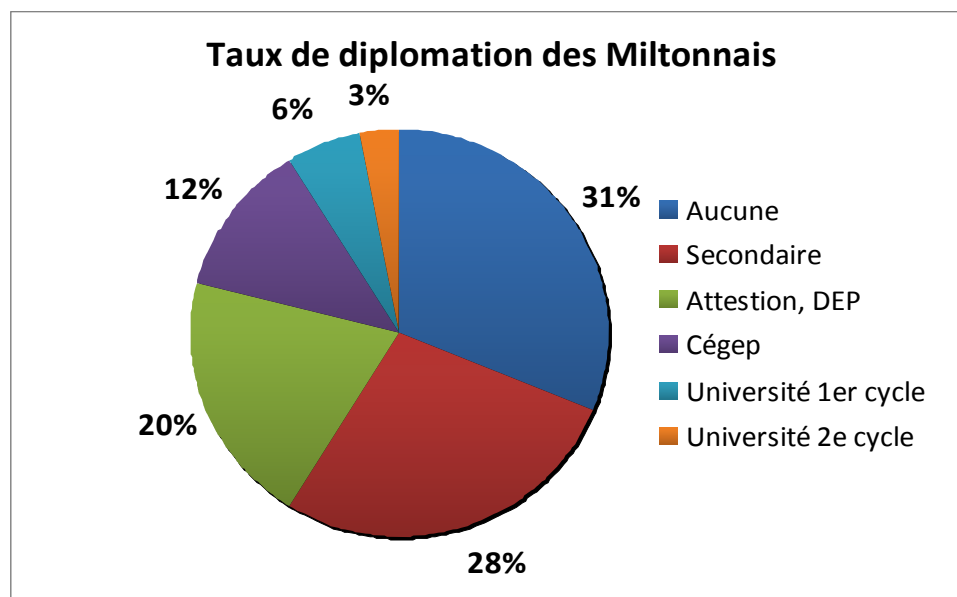
Puisque, nous sommes situés entre deux milieux urbains, nous accueillons, depuis quelques années, de nouvelles familles dont au moins un des deux conjoints travaille à l'extérieur de la municipalité. Ces nouvelles familles profitent de la proximité des grandes villes et de tous leurs services ainsi que du plaisir de vivre à la campagne. La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est un milieu où il fait bon vivre et elle compte offrir encore plus en mettant en place cette politique familiale et des aînés.

Voici quelques points saillants :

- ✓ Augmentation lente, mais continue de la population depuis 1996. Augmentation de plus de 3 % pour chacun des recensements.
- ✓ Le nombre de 280 personnes âgées de 55 ans et plus en 2006 a augmenté à 425 personnes en 2011 selon la dernière liste électorale.
- ✓ Le groupe d'âge des moins de 15 ans représente près du quart de la population tandis que les 55 ans et plus (360) représentent près de 18 %.
- ✓ L'âge médian de la population est de 35,3, celui de la Haute-Yamaska est de 41,3 et la moyenne québécoise est de 41 ans. Ce qui qualifie la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton comme ayant la population la plus jeune du Québec.
- ✓ La proportion de familles ayant au moins un enfant est de 66,1 % comparativement à 57,7 % en Haute-Yamaska.
- ✓ La proportion de personnes vivant seules au sein des ménages privés en 2006 est de 6,5 % pour la municipalité comparativement à 12,5 % pour la Haute-Yamaska et 13,3 % au Québec.
- ✓ La proportion de la population vivant seule, âgée de 65 ans ou plus, en ménages privés en 2006 à Sainte-Cécile-de-Milton est de 20,0 %, donc beaucoup plus basse que celle de la Haute-Yamaska et celle de la province à 31,2 %.

- ✓ Le revenu moyen par famille, recensé par Statistique Canada en 2006, était de 54 142 \$ par année. Les couples mariés avaient un revenu 49 986 \$ et ceux vivant en union libre, 62 719 \$.
- ✓ Le revenu personnel moyen est de 24 426 \$ comparativement à 30 025 \$ en Haute-Yamaska (différence de 5 599 \$) et 32 074 \$ au Québec.
- ✓ Le taux d'emploi est supérieur de 13 % à la moyenne québécoise et de 9 % avec la Haute-Yamaska.
- ✓ Mêmes observations pour le taux de chômage : il est deux fois plus bas que celui du Québec et 2 % de moins que la Haute-Yamaska (5 %).
- ✓ Taux d'activité : 75,8 % (1 125 personnes occupées et 365 personnes inactives).
- ✓ Taux d'emploi : 73,5 %.
- ✓ Taux de chômage : 3 % (35 personnes).
- ✓ Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu (ménage privé) : 7 %.
- ✓ Selon notre répertoire municipal de permis émis, depuis 2006, 77 nouvelles résidences se sont construites sur notre territoire.
- ✓ Selon notre dernière liste électorale, 80 % des 425 personnes âgées de 55 ans et plus habitent le milieu rural et 20 % habitent le cœur du village.
- ✓ La proportion de la population consacrant 30 % et plus de son revenu au logement (propriétaires) est considérable. Pour les ménages privés, en 2006, la proportion est de 23,1 % à Sainte-Cécile, de 11,9 % en Haute-Yamaska et de 13,7 % au Québec.
- ✓ La proportion de la population consacrant 30 % et plus de son revenu au logement (locataires) pour les ménages privés en 2006 est très faible; 12,0 % pour Sainte-Cécile, 31,8 % pour la Haute-Yamaska et 35,4 % pour le Québec. Il faut mettre en perspective le nombre de locataires par rapport au nombre de propriétaires.

- ✓ La proportion de personnes de 25 ans ou plus, sans aucun certificat, diplôme ou grade, en 2006 est de 34,8 % pour Sainte-Cécile, de 26,3 % pour la Haute-Yamaska et 22,9 % pour le Québec. Près du tiers de la population de 15 ans et plus (31,05 %) ne détient aucun diplôme d'études comparativement à 28,41 % en Haute-Yamaska et à 25 % de la population québécoise (le quart).
- ✓ Cependant, la proportion de personnes détenant un diplôme d'une école de métiers parmi la population est un peu plus importante à Sainte-Cécile (19,6 %) qu'en Haute-Yamaska (16,54 %) ou dans l'ensemble du Québec (15,29 %).



Nos forces

- ✓ Infrastructures municipales de très grandes qualités particulièrement le parc des Générations;
- ✓ Vitalité de sa population (très jeune);
- ✓ Collaboration et ouverture entre l'école et la municipalité;
- ✓ Milieu à échelle humaine avec un fort sentiment de sécurité;
- ✓ Propreté remarquable du milieu avec actions environnementales en continu;
- ✓ Comités actifs au sein de la municipalité;
- ✓ Développement de logement pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes;
- ✓ Terrains disponibles de bonnes dimensions pour les familles.

Nos carences

- ✓ Relève difficile au sein des comités;
- ✓ Offre commerciale locale restreinte;
- ✓ Arrimage difficile à réaliser entre la municipalité et les loisirs;
- ✓ Absence de service d'égouts et d'aqueduc;
- ✓ Zonage actuel limite la diversité des habitations;
- ✓ Méconnaissance du service de transport collectif;
- ✓ Type d'information transmise aux citoyens.

Préambule

C'est avec un souci réel de la qualité de vie des familles et des aînés que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton s'est donné les moyens pour répondre aux besoins évolutifs de ceux-ci. Par l'élaboration et l'implantation d'une politique familiale et des aînés, le Conseil municipal compte répondre à ses standards de qualité.

Cette volonté politique se fait sentir à tous les niveaux lors des prises de décisions.

Étant l'instance gouvernementale le plus proche des familles et des aînés, la Municipalité se veut pro active en appliquant « le penser et agir famille » et souhaite offrir un cadre de vie supérieur à ses citoyens.

Pour se faire, nous avons formé un Comité famille et aînés afin d'analyser la situation et proposer des actions concrètes au Conseil municipal. Le comité est composé de citoyens provenant de différents secteurs de la municipalité afin que cette dernière soit représentée le plus judicieusement possible.

Notre politique familiale municipale est un plan de travail qui servira à améliorer la qualité de vie communautaire des miltonnais et des miltonnaises. Nous vous avons consultés, vous nous avez conseillés, vous avez ciblé les points à travailler et nous vous avons écoutés! Alors, c'est maintenant à vous de découvrir le travail effectué par le comité famille et aînés d'ici!

Définition de la politique familiale et des aînés

Par politique familiale, on entend une politique de soutien aux parents dans leurs rôles parentaux et aux aînés dans leur vie active. Elle sert de guide lors de la prise de décisions du conseil sur des sujets susceptible d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés. De plus, elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations visant la famille et les aînés.

La politique familiale exprime la volonté du conseil municipal et des organismes du milieu de s'engager à favoriser le mieux-être des familles et des aînés vivant sur le territoire. Résultant d'une consultation publique auprès des familles et des aînés, la politique familiale et des aînés, favorise la concertation entre les intervenants agissant auprès des familles et des aînés.

- ✓ Elle énonce les orientations privilégiées des groupes de personnes qui oeuvrent dans le domaine des familles et des aînés.
- ✓ Elle formule les principes à suivre pour établir les priorités d'action et pour concevoir les programmes et les activités.
- ✓ Elle favorise les discussions dans le but de préciser les pouvoirs de décision, le partage des responsabilités et les grandes lignes d'organisation.

Bref, elle assure un milieu de vie favorable au développement des familles et des aînés dans toute sa diversité et contribue à l'amélioration de la qualité des services dans l'intérêt des familles et des aînés.

Définitions de la famille de Sainte-Cécile-de-Milton

La famille est la cellule de base de la société, formée de liens qui unissent des personnes les unes aux autres. Elle constitue un milieu de socialisation et de transfert des savoirs, où les individus se soutiennent mutuellement contribuant ainsi à leur mieux-être et à celui de la collectivité.

Plus précisément, la famille se définit ainsi : toutes associations de personnes qui apportent du réconfort et une joie de vivre malgré certaines différences. La famille est en constante évolution dans l'état, le temps et les mœurs. Ainsi, il faut inclure l'ensemble des profils de famille comprenant les liens ascendants, descendants ou fraternels. Elle se traduit aujourd'hui en différents états : famille traditionnelle, monoparentale, recomposée, élargie, d'accueil, etc.

Les aînés de Sainte-Cécile-de-Milton

Femmes et hommes de savoir et de sagesse, on définit les aînés comme des personnes ayant 60 ans et plus. Vivant une transition, notamment par l'arrivée de la retraite ou des changements au plan de leur condition physique, ces personnes font face à de nouveaux défis et des besoins spécifiques apparaissent.

Au cœur de la famille, on reconnaît aussi aux aînés une précieuse contribution à la vie collective. De même, Sainte-Cécile-de-Milton reconnaît clairement la place dominante de ce groupe d'âge au sein de sa communauté. C'est pourquoi elle tient compte de cette clientèle, de leurs conditions de vie, de leurs champs d'intérêt et de leurs aspirations de façon spécifique puisque ces personnes vieillissantes ont différents degrés d'autonomie, de niveau d'activité et de revenu.

La politique familiale et des aînés de Sainte-Cécile-de- Milton, une préoccupation Miltonnaise...

La vision

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est un milieu de vie tourné vers l'avenir qui saura se développer en maintenant la qualité de son environnement, l'accessibilité aux services de loisirs et sa vitalité communautaire. Au cœur des préoccupations, le bien-être des jeunes et des aînés agit comme valeur fondamentale dans les prises de décision et dans la gestion des services.

Le but

La politique de la famille et des aînés a pour but de définir un cadre commun d'action, de prises de décisions et d'engagement municipal favorable à l'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés.

Les objectifs généraux

- ✓ Favoriser l'établissement de nouvelles familles, maintenir les jeunes, les familles et les aînés dans notre milieu.
- ✓ Développer le réflexe : « Penser et agir famille » dans l'organisation municipale.
- ✓ Intégrer les besoins spécifiques des personnes aînées et du concept du vieillissement actif.

Les champs d'intervention

1. Champs d'intervention : Loisirs

Les loisirs sont pour les familles et les aînés une occasion d'être actif, de se divertir, socialiser et apprendre. De plus, c'est par les loisirs que la famille et les aînés développent un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

Priorités :

- ✓ Améliorer l'offre de loisir pour les familles et les aînés afin de permettre une vie plus riche et épanouie
- ✓ Avoir des loisirs accessibles, stimulants et diversifiés
- ✓ Renforcer l'utilisation du parc par nos familles et nos aînés

2. Champs d'intervention : Sécurité

La sécurité chez soi et dans la municipalité est omniprésente pour les familles et les aînés.

Priorités :

- ✓ Améliorer la sécurité piétonnière
- ✓ Aménager les espaces publics pour accroître la sécurité

3. Champs d'intervention : Vie communautaire

La vie communautaire est animée et dynamique, les familles et les aînés utilisent les services et les ressources qui s'offrent à eux tout en y participant socialement.

Priorités :

- ✓ Améliorer l'accessibilité et la diversité des services et des ressources
- ✓ Favoriser une culture d'engagement social
- ✓ Développer la vie communautaire

4. Champs d'intervention : Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est l'occasion pour les familles et les aînés de vivre dans un milieu proactif, où le dynamisme socio-économique est palpable et répond à leurs besoins.

Priorités :

- ✓ Attirer les nouvelles familles à s'installer à Sainte-Cécile-de-Milton
- ✓ Maintenir les aînés dans leur milieu à Sainte-Cécile-de-Milton
- ✓ Attirer les entrepreneurs à s'installer à Sainte-Cécile-de-Milton pour développer des emplois et avoir un milieu stimulant.
- ✓ Favoriser les déplacements à l'intérieur de la municipalité pour les familles et les aînés
- ✓ Promouvoir nos produits locaux

5. Champs d'intervention : Environnement

L'environnement est pour les familles et les aînés, primordial. C'est dans une vision globale qu'ils posent des gestes concrets pour améliorer la qualité de leur environnement.

Priorités :

- ✓ Encourager les citoyens à vivre dans des environnements sains respectant la nature
- ✓ Continuer d'être à l'avant-garde concernant l'environnement immédiat, c'est-à-dire l'ensemble des éléments naturels et culturels qui entourent nos familles et nos aînés au quotidien
- ✓ Avoir une municipalité propre

6. Champs d'intervention : Information

L'information municipale est accessible pour les familles et les aînés, c'est avec facilité qu'ils ont des réponses à leurs questionnements et qu'ils s'intéressent à leur municipalité.

Priorités :

- ✓ Améliorer les outils municipaux pour informer les citoyens : La Voix municipale et le site internet
- ✓ Stimuler l'intérêt des citoyens pour l'information municipale

7. Champs d'intervention : Éducation

L'éducation est pour les familles et les aînés fondamental et prometteur d'un avenir stimulant

Priorités :

- ✓ Augmenter le taux de jeunes diplômés
- ✓ Mobiliser la communauté autour de la promotion de la persévérance scolaire
- ✓ Valoriser la mise en commun des ressources

Conclusion

La politique familiale de Sainte-Cécile-de-Milton touche différentes dimensions de la vie familiale et des aînés. Les orientations sont prises dans le but de favoriser et valoriser les familles et les aînés miltonnais dans leur cadre de vie de tous les jours. Les familles et les aînés d'aujourd'hui étant représentés par des composantes différentes, nous souhaitons que cette politique familiale et des aînés sache mettre en valeur tous les types de familles.

Cette politique adoptée par le Conseil municipal sera mise en place selon le plan d'action établi pour les prochaines années, et ce, en partenariat avec le milieu et principalement avec les organismes présents à Sainte-Cécile-de-Milton.

Le Comité Famille qui a été fondé pour l'élaboration de la politique demeurera en place pour effectuer le suivi de la politique tout en faisant des recommandations au Conseil municipal. Les familles et les aînés sont donc invités à contacter l'élue responsable des questions familles et aînés, Mme Jacqueline L. Meunier, dans le but de s'enrichir collectivement de nouvelles recommandations ou pour soumettre de nouveaux moyens d'action.

Le « Penser, Agir et Famille » seront au cœur des préoccupations municipales pour l'avenir et nous souhaitons que la qualité de vie présente à Sainte-Cécile-de-Milton soit bonifiée par cette politique.

Nous remercions spécialement le Ministère de la Famille et des aînés, M. Paul Thibault, représentant du « Carrefour action municipale des familles et des aînés », Mme Lucie Bilodeau et Mme Maritsa Urquizo-Grégoire, toutes deux organisatrices communautaires du CSSS de la Haute-Yamaska pour leurs soutiens.

Un énorme merci au comité de la politique familiale et des aînés pour le beau travail accompli :

Mme Lyne Landry, représentante de l'école primaire de Sainte-Cécile-de-Milton;

Mme Florence Tardif, Mme Lise Vaillancourt, Mme Lucienne Riel, représentantes du comité de l'Âge d'Or;

M. Denis Meunier, représentant de la Fabrique;

M. Gérard Gévry et M. Gérard Landry représentants du comité du Pavillon Gévry-Lussier de Sainte-Cécile-de-Milton;

Mme Caroline Lauzier, Mme Sophie Baril, Mme Sylvie Veilleux et Mme Lyne Gagnon, représentantes des familles de Sainte-Cécile-de-Milton;

Mme Sonia Martel, responsable à la vie communautaire;

Mme Jacqueline L. Meunier, élue responsable aux questions familles et aînés.